

**M. Frédéric Drevet**  
Mairie de La Vôge-les-Bains  
1, pl. du Dr Leroy - Bains-les-Bains  
88240 La Vôge-les-Bains

La Vôge-les-Bains, le 31 octobre 2020

LETTRE OUVERTE AU MAIRE DE LA VÔGE-LES-BAINS

**La Municipalité doit œuvrer en faveur de la réouverture des commerces dits « non essentiels » de La Vôge-les-Bains !**

Monsieur le Maire,

La mise en place d'un deuxième confinement pour faire face à la crise du Covid-19 a engendré une nouvelle injustice économique dans notre pays. Emmanuel Macron a fait le choix d'autoriser les très grandes enseignes à ouvrir leurs portes au public quand les petits commerces de proximité sont condamnés à rester fermés.

Cette inégalité de traitement ne se justifie pas : si les gestes barrières sont respectés, les commerces de centre-ville ne propageront pas davantage le virus que les grandes structures commerciales accueillant un nombre de clients largement supérieur.

Le tissu commercial de La Vôge-les-Bains, déjà fragilisé par la fermeture récente de plusieurs commerces, doit être soutenu.

Notre groupe souhaite vivement que vous preniez un arrêté en faveur de la réouverture des commerces dits « non essentiels » à La Vôge-les-Bains, comme l'ont fait de nombreuses communes comme Plombières-les-Bains, la deuxième ville thermale de notre canton.

En tant que maire de notre commune, vous vous devez d'agir en faveur de nos commerces de proximité qui sont les plus fragilisés par la crise sanitaire et la crise économique qui en découle.

Ces derniers ont un rôle essentiel dans le dynamisme et l'attractivité de notre commune, c'est pourquoi, nous comptons sur votre action en faveur de l'intérêt général.



**Sébastien HUMBERT**  
Conseiller municipal RN de La Vôge-les-Bains  
Réfèrent du groupe d'élus « Rassembler à La Vôge-les-Bains